

L'Économie portuaire rochelaise

Etude de la pesée socio-économique des trois ports de La Rochelle sur le territoire de l'agglomération rochelaise

Mars 2024

Etude Financée par l'Union européenne et
la Région Nouvelle Aquitaine



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Les ambitions de La Rochelle Ports Center

La dimension historique de l'agglomération rochelaise s'inscrit à travers l'activité de ses trois ports : port de pêche, port de plaisance et port de commerce.

Fort de leur expérience respective et leur interaction sur des problématiques communes, les 3 ports rochelais ont exprimé ensemble la volonté de bâtir une véritable cohésion interportuaire à La Rochelle.

S'inscrire d'une même voix dans la maritimité du territoire était devenu une évidence.

Fédérés en association sous le nom de La Rochelle Ports Center en juillet 2021, les ports rochelais ont choisi d'œuvrer pour renforcer l'identité de leur place portuaire et des filières professionnelles présentes.

Dans ce contexte de mise en valeur du patrimoine portuaire, La Rochelle Ports Center a souhaité mesurer l'impact des ports sur la communauté d'agglomération, territoire ouvert sur l'océan. Elle propose pour la première fois d'uniformiser les données pour trois entités distinctes et ainsi montrer à tous le poids que pèsent les 3 ports rochelais dans le tissu économique local.

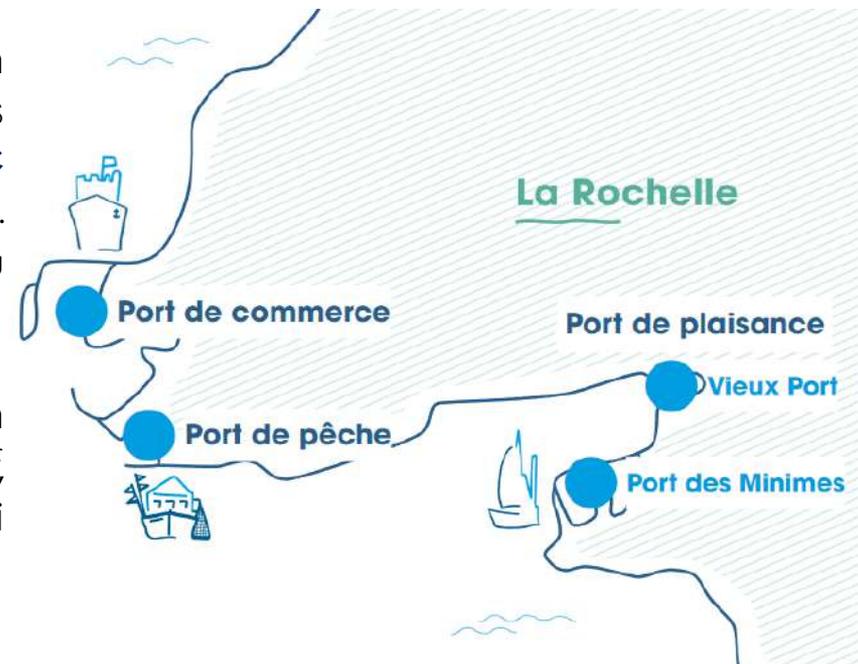


Le territoire de l'agglomération rochelaise

Etendue sur une superficie de 327 km² et 28 communes, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle compte **70 kilomètres de linéaires de côtes avec 9 communes situées sur le bord de mer.**

Territoire ouvert sur l'océan, la dimension historique de La Rochelle s'inscrit à travers **l'activité de ses ports de pêche, de commerce et plus récemment de plaisance.** Ces ports font aujourd'hui partie intégrante du patrimoine de la ville.

Grâce à son économie locale, l'Agglomération de La Rochelle constitue un territoire compétitif, attractif et innovant et offre un bassin d'emploi en pleine extension.

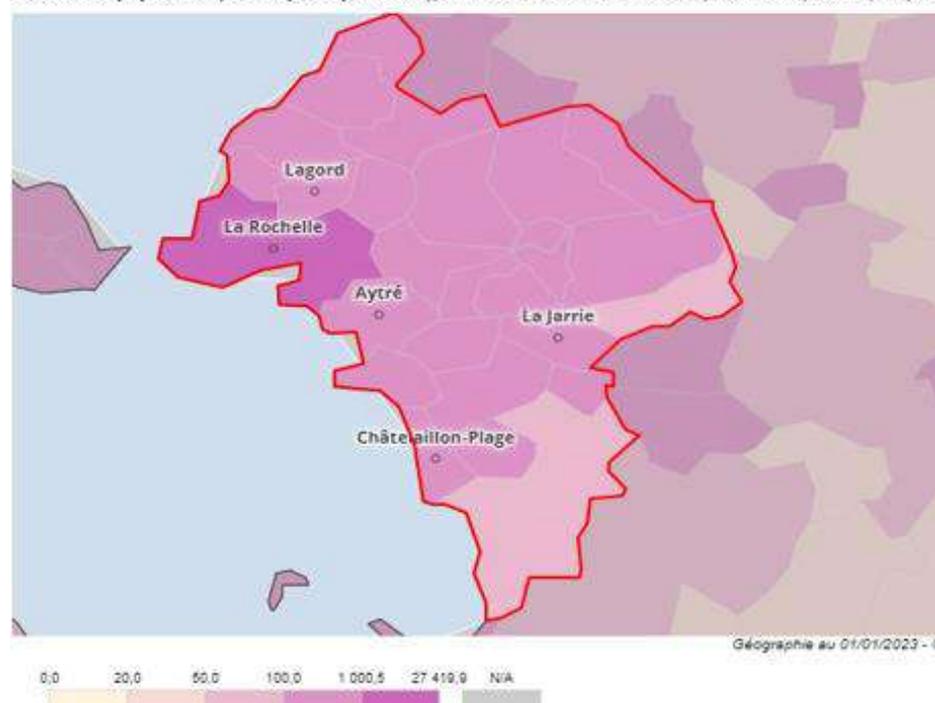


Un dynamisme démographique

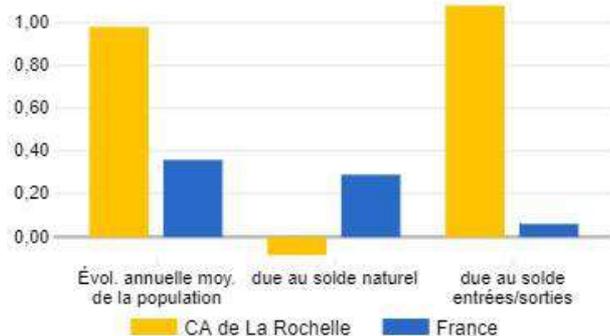
L'attractivité de l'agglomération rochelaise, due à son emplacement sur la façade Atlantique, se traduit par **une croissance démographique**.

La population était de **174 277 habitants** au dernier recensement soit 533 habitants/km² alors que la moyenne nationale est de 106 habitants/km² (source : INSEE, 2019).

Densité de population (historique depuis 1876), 2019 - Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale



Évolution de la population (en %) Entre 2013 et 2019



Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation

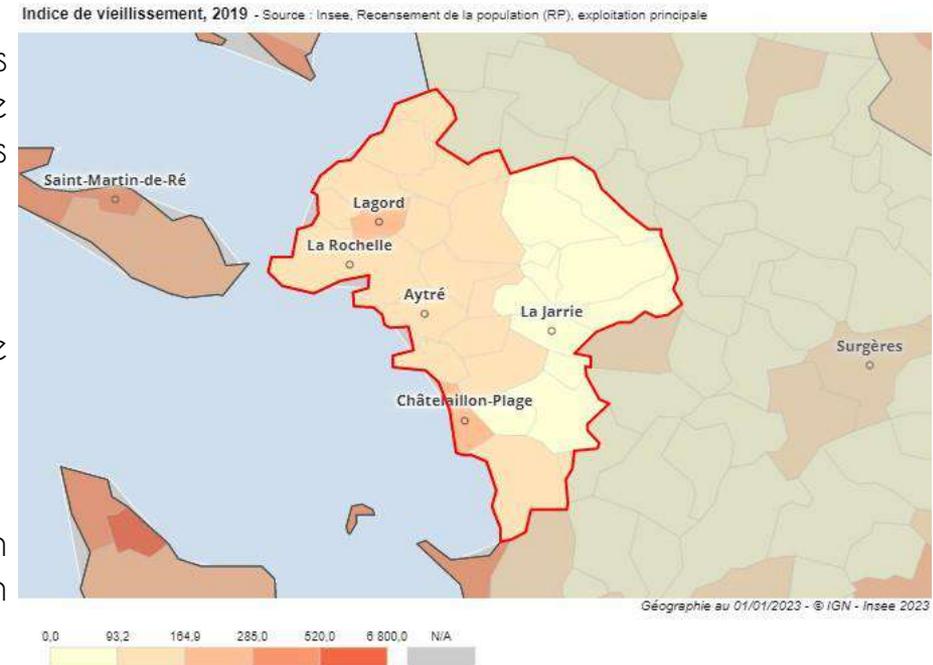
L'agglomération rochelaise connaît une croissance démographique plus rapide que la moyenne régionale et nationale. Son **taux de croissance annuel est d'environ 1%**, ce qui signifie qu'elle gagne approximativement 1 700 habitants par an. Cette croissance est principalement due à l'arrivée de nouveaux habitants, qui sont attirés par l'attractivité de la région.

... Mais aussi marqué par un vieillissement de la population

L'agglomération rochelaise a une population vieillissante. En effet, l'indice de vieillissement, qui mesure le rapport entre la population des 65 ans et plus et la population des moins de 20 ans, est de 115,2 contre 82,5 au niveau national. Cette évolution est due à plusieurs facteurs :

- **Une périurbanisation des familles** : les jeunes actifs s'installent de plus en plus loin du cœur de l'agglomération, où le foncier est moins cher et les logements plus grands ;
- **L'attrait du littoral** pour les jeunes retraités ;
- Le vieillissement de la population arrivée massivement dans les années 1990 ;
- Une difficulté à retenir les jeunes en fin d'études ;

A noter néanmoins un regain récent de population active et de « jeunes » familles qui s'installent en première couronne



Un tissu économique dynamique

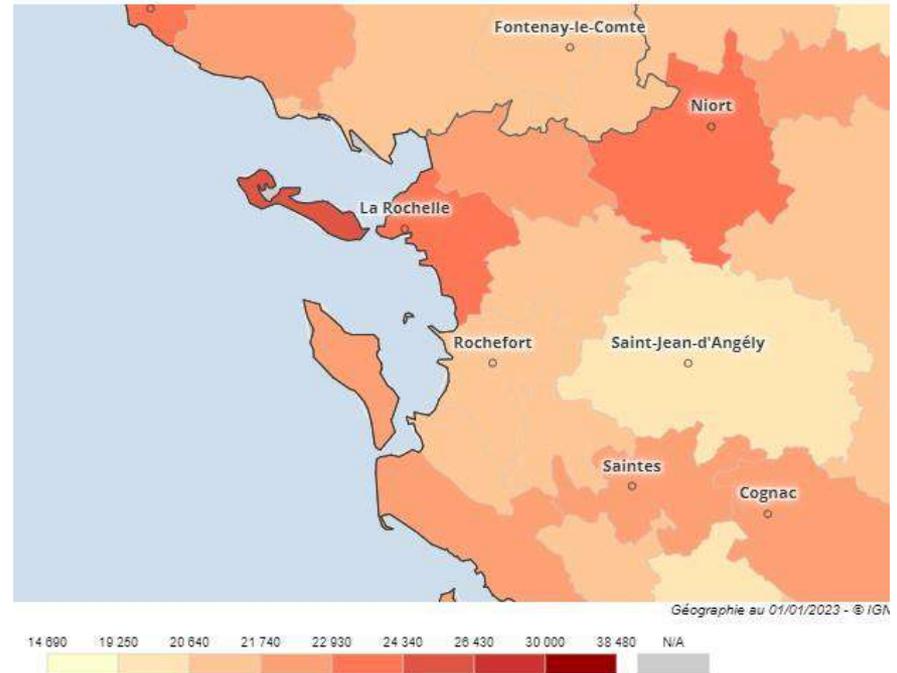
Le territoire constitue **un bassin d'emploi en pleine croissance avec 102 500 emplois** dans la zone d'emploi de La Rochelle en 2020 (Source : INSEE) et un taux d'évolution annuel de l'emploi bien supérieur au niveau national : **+0,8%** entre 2013 et 2019 (Source : INSEE).

Les revenus des habitants sont plutôt élevés. Le salaire mensuel moyen d'un habitant est de 2 022 euros nets (2021).

Les ports (Grand Port Maritime, de pêche et de plaisance) représentent les acteurs majeurs du développement économique du territoire.

Les actifs occupant un emploi dans la Communauté d'Agglomération résident principalement sur le territoire mais l'aire d'influence de l'Agglomération dépasse ses limites administratives. 230 400 personnes, soit plus du tiers des Charentais-Maritimes, résident dans l'aire d'attraction de La Rochelle, la plus peuplée du Département.

Médiane du niveau de vie, 2020 (€) - Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Fislofi) et Enquête 'Budget de Famille 2017



Présentation des 3 ports

L'agglomération de La Rochelle affirme sa « maritimité », forte de l'existence de trois entités portuaires sur son territoire :

Le Grand Port Maritime de La Rochelle (GPMLR) se classe au 5^{ème} rang des Grands Ports Maritimes français par son tonnage. Il est le seul port en eau profonde de la façade atlantique, accessible 24h/24, 365 jours par an. Avec près de 9,5 millions de tonnes de marchandises traitées en 2022, son trafic depuis 10 ans croît en moyenne de 3 % par an. Six grandes filières se répartissent le trafic du port.

Installé depuis 1994 à Chef de Baie - La Rochelle, **le Port de pêche de La Rochelle** fonctionne autour de trois activités emblématiques du territoire : la pêche, la conchyliculture et le mareyage. Le site portuaire est une véritable plateforme halioportuaire entièrement équipée pour correspondre aux attentes et aux besoins des professionnels de la filière des produits de la mer. 25 000 tonnes de produits de la mer y transitent chaque année.

Le port de plaisance créé en 1972, exploite trois sites : le Vieux Port, Port Neuf et Port des Minimes. Avec plus de 5 000 anneaux, il s'agit d'un des plus grands ports de plaisance d'Europe. Son dimensionnement en fait une plateforme logistique opérationnelle pour accueillir un pôle majeur de production de bateaux au niveau national, qui avec l'exportation de 90% de sa production est un acteur majeur de l'économie nationale.

Partie 1 – Les données socio-économiques à l'échelle des trois ports sur l'Agglomération



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Port de pêche



Port de plaisance



Port de commerce



Des acteurs économiques du territoire dont le développement est **directement** ou **indirectement** lié à la présence de ces Ports

- **Activité dite « directe »** : ces établissements ont besoin d'un des trois ports pour exister. Il s'agit de l'ensemble des établissements exerçant des activités directement liées à l'activité portuaire et fonctionnant en symbiose pour assurer les prestations de services avec un « cœur de métier » maritime. Ils peuvent être implantés sur le domaine portuaire ou plus largement sur le territoire de l'agglomération rochelaise.
- **Activité dite « indirecte »** : ensemble des établissements implantés par stratégie à proximité du port et utilisant ses services pour leur production (taux d'intensité de recours aux infrastructures portuaires). **Ces établissements peuvent exister sans la présence de ces ports** qu'ils soient localisés sur le domaine portuaire ou plus largement sur le territoire de l'agglomération rochelaise.

Chaîne de valeur et type d'activités



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Activités dites « directes » :

	Activités :	Activités :	Activités :	Activités :
Port de commerce :	<ul style="list-style-type: none"> Transformation bois Usinage offshore Chaudronnerie 	<ul style="list-style-type: none"> Manutention / stockage Chargement et déchargement des navires Activités de transport et annexes (sur le port) 		<ul style="list-style-type: none"> Administration portuaire Services maritimes
Port de pêche :	<ul style="list-style-type: none"> Conchyliculture Pêche 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de transport 	<ul style="list-style-type: none"> Halle à marée Mareyage / transformation 	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation du port de pêche
Port de plaisance :	<ul style="list-style-type: none"> Coques de bateau Moteurs Accastillage et gréement Voilerie Electronique et informatique Accessoires et équipement Assemblage et finition 			<ul style="list-style-type: none"> Exploitation du port de plaisance Croisières Evènements Formation Activités sportives Location

Activités dites « indirectes » :

- Chargeurs (importateurs / exportateurs)
- Fournisseurs et prestataires de services des activités directes en lien avec la chaîne de valeur
- Services aux plaisanciers

Chaîne de valeur et type d'activités



Port de pêche



Port de plaisance



Port de commerce



Entreprises relevant d'une activité dite « directe »



287 entreprises



3 182 emplois (ETP)



778 M€ de chiffres d'affaires

Entreprises relevant d'une activité dite « indirecte »



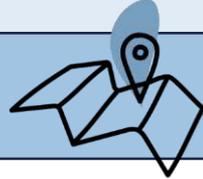
193 entreprises



2 067 emplois (ETP)



1 039 M€ de chiffres d'affaires

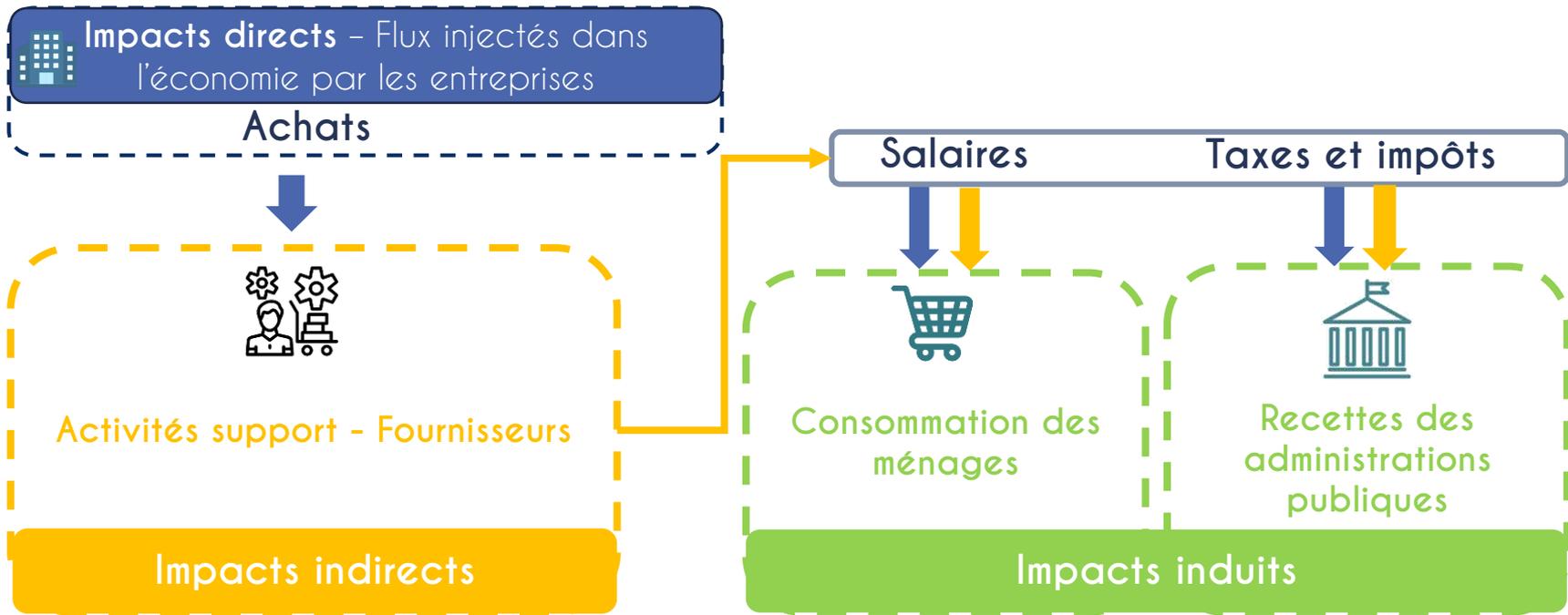


A l'échelle du territoire de l'agglomération rochelaise

Caractérisation des impacts économiques

L'impact économique des 3 ports sur l'économie locale est évalué à travers 3 types de retombées :

- **Directes** : retombées sur l'économie des activités de la chaîne de valeur de passage portuaire (port de commerce, port de pêche, port de plaisance) ;
- **Indirectes** : retombées sur l'économie des activités support des activités principales de la chaîne de valeur (fournisseurs et prestataires de services).
- **Induites** : retombées liées à l'argent réinjecté dans l'économie locale par les emplois générés et les taxes et impôts des entreprises relevant d'activités directes, indirectes ou support.



Caractérisation des impacts économiques

Retombées économiques des 3 ports en chiffres d'affaires



Directes : 778 M€



Indirectes : 1 508 M€

Retombées économiques des 3 ports en termes d'emplois (ETP)



3 182 emplois directs



5 071 emplois indirects



2 447 emplois induits

Retombées économiques induites



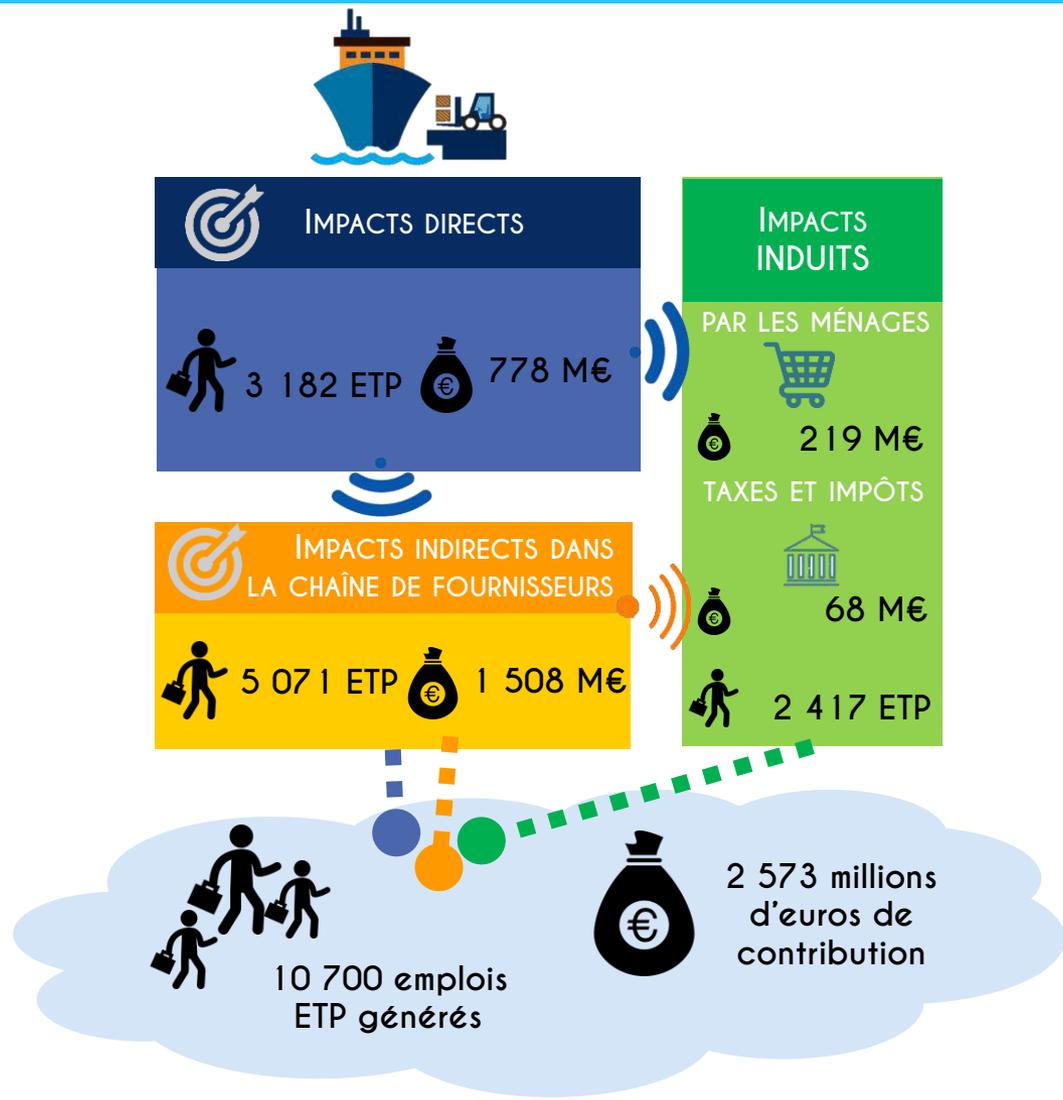
Salaires versés dans l'économie locale :

219 M€



Impôts et taxes :

68 M€



**Partie 2 – Méthodologie appliquée par les
deux bureaux d'étude Meresco et Abington
Expertise & Finance**



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait la distinction entre les typologies « **d'activités** » et de « **retombées** ».

La présentation des activités et la mesure des retombées économiques sont deux notions liées mais distinctes, la cause et la conséquence en quelque sorte.

- L'un (les activités) présente les acteurs décrits à travers un nombre d'entreprises, d'emplois et de chiffre d'affaires ;
- L'autre (les retombées) décrit les impacts sur le territoire. Ces impacts sont quantitatifs et sont décrits par les indicateurs choisis : emplois et chiffres d'affaires.

Les entreprises du périmètre étudié ont **une activité soit directe, soit indirecte**.

Le classement des entreprises a été réalisé en estimant leur dépendance économique à l'un des 3 ports. Les entreprises ont ensuite été classées par catégorie en fonction de leur activité principale sur la chaîne de valeur.

Éléments de méthodologie: hypothèses générales



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Une fois les entreprises classées par activité, nous avons déterminé les différentes retombées économiques que chaque activité générerait parmi :

- Les retombées économiques **directes**,
- Les retombées économiques **indirectes**,
- Les retombées économiques **induites**.

Sachant que les activités des entreprises de la chaîne de valeur génèrent :

- Des retombées économiques directes qui correspondent aux chiffres d'affaires des entreprises identifiées ;
- Des retombées économiques indirectes qui correspondent aux chiffres d'affaires des fournisseurs de ces entreprises ;
- Des retombées économiques induites qui sont les salaires versés dans l'économie et les impôts et taxes des entreprises.

Éléments de méthodologie: Collecte des données



Cohésion par l'Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Cas des retombées économiques directes :

Elles correspondent aux chiffres d'affaires, aux nombres d'emplois et aux valeurs ajoutées générées par les activités directes.

Pour être au plus proche de la réalité, nous avons cherché à limiter l'utilisation de données calculées ou estimées. Deux méthodes principales ont été employées pour obtenir ces données :

- La récolte de données en ligne.
- Les enquêtes auprès des acteurs portuaires.

Cependant, lorsque ce fut pertinent, nous avons eu recours à l'extrapolation de l'un des deux indicateurs sur la base de données existantes (CA ou nombre d'emplois).

Ainsi, nous avons pu reconstruire ces deux indicateurs pour l'ensemble des activités directes avec fiabilité.

La valeur ajoutée a été calculée grâce à des ratios estimés par l'INSEE en fonction de différents secteurs d'activités. Il s'agit là d'un indicateur calculé pour estimer les retombées indirectes des activités directes.

Cas des retombées économiques indirectes :

Elles correspondent aux chiffres d'affaires générés par les fournisseurs.

Deux méthodes ont été employées pour calculer ces chiffres d'affaires (CA) fournisseurs :

- A partir d'éléments financiers directement disponibles et indiquant le montant des charges directes ;
- Par l'application d'un ratio de calcul de la Valeur Ajoutée (VA). Le CA des fournisseurs est ainsi égal au CA - VA. Les ratios ont été estimés à partir :
 - de données comptables disponibles d'entreprises de même catégorie ;
 - des ratios présentés par type d'activité dans l'étude « INSEE Ratios des transports et de l'entreposage par activité - Données annuelles 2020 »

Pour le calcul du nombre d'emplois générés, un ratio de 1 emploi généré pour 100 k€ de valeur ajoutée de retombées a été appliqué (80 k€ dans le cas du port de commerce) en considérant le coût marginal d'1 ETP supplémentaire pour une entreprise d'environ 60K€/70K€ (salaire brut annuel moyen 2023 : 39,6K€ + charges patronales + organisation recrutement + formation + prise de risque).

Éléments de méthodologie: Collecte des données



Cofinancé par l'Union européenne



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Les retombées économiques induites :

Elles sont composées de deux éléments :

- **Le salaire versé dans l'économie locale** qui correspond au salaire net moyen des employés des activités directes et de leurs fournisseurs x le nombre d'employés calculés : spécifiquement au secteur étudié, nous avons pris un salaire net annuel moyen de 26,5k€. Ce salaire net par actif a été obtenu à partir du salaire net horaire moyen de l'ensemble des salariés à temps complet et à temps partiel de la commune de La Rochelle (données INSEE) -année 2019.
- **Les impôts et taxes** des entreprises des activités directes et de leurs fournisseurs : nous avons pris comme hypothèse 3% de CA d'après les statistiques annuelles d'entreprises de l'INSEE en 2016.

Pour le calcul des **emplois induits**, le même ratio que pour les emplois indirects générés a été utilisé et appliqué aux salaires versés dans l'économie.

Partie 3 – La déclinaison des données socio-économiques par port



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Port de Commerce



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Pour le port de commerce, 5 catégories ont été définies pour classer les entreprises :

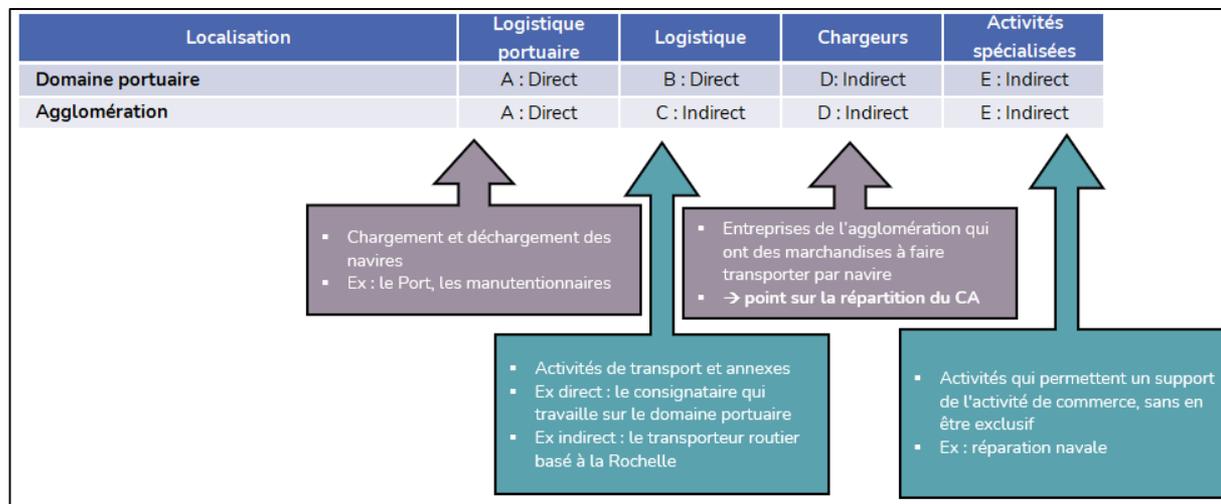
A : entreprises de logistique portuaire, indépendamment de la localisation dans l'agglomération (**activité directe**)

B : entreprises de logistique basée sur le domaine portuaire (**activité directe**)

C : entreprises de logistique basée hors du domaine et sur l'agglomération (**activité indirecte**)

D : ensemble des chargeurs, indépendamment de la localisation dans l'agglomération (**activité indirecte**)

E : entreprises aux activités spécialisées, indépendamment de la localisation dans l'agglomération (**activité indirecte**)



1/ Retombées économique des activités directes

Nous avons dénombré un total de 32 entreprises d'activités directes lors de la phase de prospection (incluant le port de commerce).

Retombées économiques directes des entreprises d'activités directes :

Les retombées économiques directes de ces entreprises correspondent à leurs CA ainsi que nombre d'emplois propres :

→ Les 32 entreprises d'activité directes cumulent **841 emplois et 252,9 M€ de CA.**

Retombées économiques indirectes des entreprises d'activités directes :

Les retombées économiques indirectes de ces entreprises correspondent au CA généré par leurs fournisseurs. Dans le cas des entreprises de logistique nous avons pris un ratio de 37% comme suggéré dans l'étude « INSEE Ratios des transports et de l'entreposage par activité - Données annuelles 2020 »

Concernant le nombre d'emplois générés, nous partons d'un ratio de 1 emploi généré pour 80K€ de VA générée.

→ **Le total du CA fournisseur est de 155 M€** ce qui représente une VA fournisseurs générée par les entreprises d'activités directes de 56,8 M€ et **710 emplois.**

Retombées économiques induites des entreprises d'activités directes :

→ Le total est de **40,9 M€ de salaires versés dans l'économie, 12,2 M€ de taxes et impôts, et 511 emplois induits.**

2/ Retombées économiques des activités indirectes

Nous avons dénombré un total de 84 entreprises d'activités indirectes lors de la phase de prospection.

Retombées économiques indirectes des entreprises d'activités indirectes :

Les retombées économiques indirectes de ces entreprises correspondent à leurs CA ainsi que nombre d'emplois propres :

→ Les 84 entreprises d'activité indirectes cumulent 1 994 emplois et 994 M€ de CA.

Retombées économiques induites des entreprises d'activités indirectes :

→ Le total est de 53M€ de salaires versés dans l'économie, 30M€ de taxes et impôts, et 661 emplois induits.

Concernant les retombées des activités liées à la croisière :

D'après l'étude « Réflexion territoriale sur l'évolution de l'activité « croisières » à La Rochelle ENQUÊTES, ÉTAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC - janvier 2023 »

Le port de la Rochelle a accueilli 66 000 croisiéristes en 2022 dont la dépense quotidienne moyenne est de 43,27€ par jour.

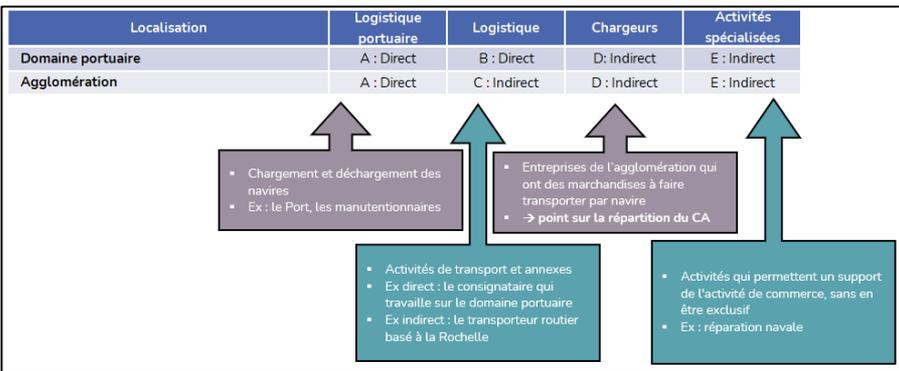
Ces dépenses sont réalisées dans l'agglomération de la Rochelle et représentent donc des **retombées économiques indirectes d'un montant de 2,86 M€.**

Ces retombées économiques indirectes vont venir à leur tour générer des **retombées économiques induites de 85,7k€ d'impôts et de taxes.**



Résultats de la modélisation :

	Retombées économiques directes				Retombées économiques indirectes des activités directes			Retombées économiques indirectes des activités indirectes				Retombées induites		
	Nb entreprises	Nb emplois	CA	VA	CA fournisseurs	VA Fournisseurs	Nb emplois	Nb entreprises	Nb emplois	CA	VA	Salaire versé dans l'économie locale	Impôts et taxes des entreprises	Nb emplois induits
Port de commerce	1	107	26 502 000 €	17 281 000 €	11 621 000 €	4 253 286 €	53					3 977 964 €	1 143 690 €	50
A Entreprises logistique portuaire	22	322	96 483 346 €	35 312 905 €	61 170 441 €	22 388 382 €	280					15 961 188 €	4 729 614 €	200
B Entreprises logistique générale basée sur le domaine	9	412	129 882 868 €	47 537 130 €	82 345 738 €	30 138 540 €	377					20 917 166 €	6 366 858 €	261
C Entreprises logistique générale basée hors domaine								8	155	96 481 214 €	35 312 124 €	4 110 600 €	2 894 436 €	51
D Entreprises : chargeurs								31	550	690 814 642 €	252 838 159 €	14 586 000 €	20 724 439 €	182
E Entreprises : activités spécialisées								45	1289	204 141 802 €	74 715 900 €	34 184 280 €	6 124 254 €	427
Passagers paquebots										2 855 820 €	1 045 230 €		85 675 €	
Total	32	841	252 868 214 €	100 131 034 €	155 137 180 €	56 780 208 €	710	84	1 994	994 293 478 €	363 911 413 €	93 737 199 €	42 068 966 €	1 172

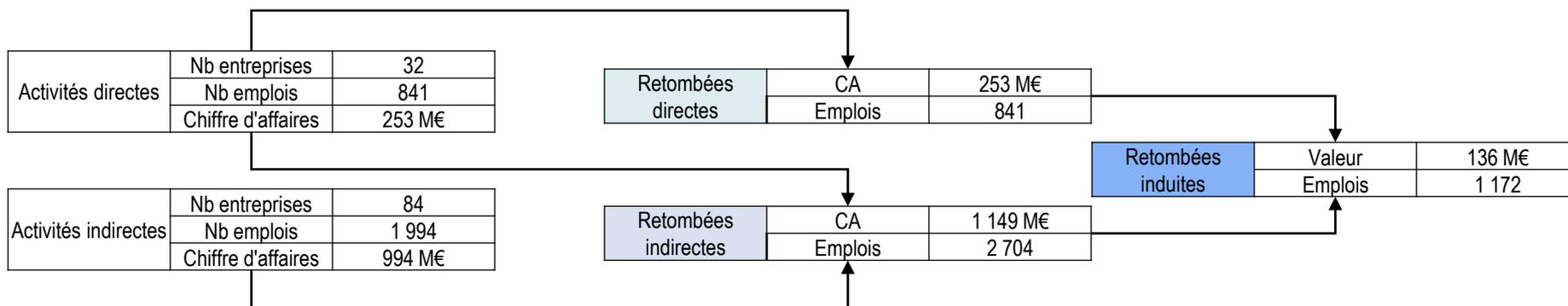


Pour rappel

Synthèse :

Activités

Retombées économiques



Points de vigilance sur la méthodologie :

Dans le cadre de notre étude, nous avons sollicité un nombre important d'entreprises pour pouvoir disposer des données nécessaires, en prenant en compte la volonté de La Rochelle Ports Center de traiter avec des données de l'année 2022.

Globalement, nos sollicitations téléphoniques et mail ont été bien accueillies, et le travail d'information entrepris par l'association en amont a facilité la démarche. Néanmoins, certaines entreprises ont refusé de nous communiquer leurs données, ou bien il fut impossible d'arriver à joindre la personne au courant de l'étude (nombreux cas de barrage suite à appel sur le standard et de non-réponse aux emails transmis)

Au final, nous avons cherché à obtenir les données de 122 entreprises identifiées.

- Aucune donnée (ni CA ni effectif) n'a été collectée pour 7 d'entre elles. Elles ont été exclues du calcul des retombées économiques.
- Pour 33 d'entre elles, seuls les ETP 2015 ou 2022 ont été obtenus. Une estimation du CA a donc été réalisée (voir méthode ci-dessous).
- Et ce sont donc 82 entreprises qui ont pleinement collaboré.

La méthode d'extrapolation est la suivante :

- Les chiffres d'affaires : nous avons construit un indicateur chiffre d'affaires / ETP 2022. Pour limiter l'approximation, il est découpé par décile d'effectif afin d'appliquer la classe correspondante à la taille de la société.
- Les effectifs 2022 : l'évolution des effectifs entre 2015 (données INSEE) et 2022 a été approchée en prenant en compte l'évolution du PIB français.

Les mises à jour nécessaires seront effectuées dès lors que les sociétés sollicitées nous auront fourni les informations nécessaires.

Port de Plaisance



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

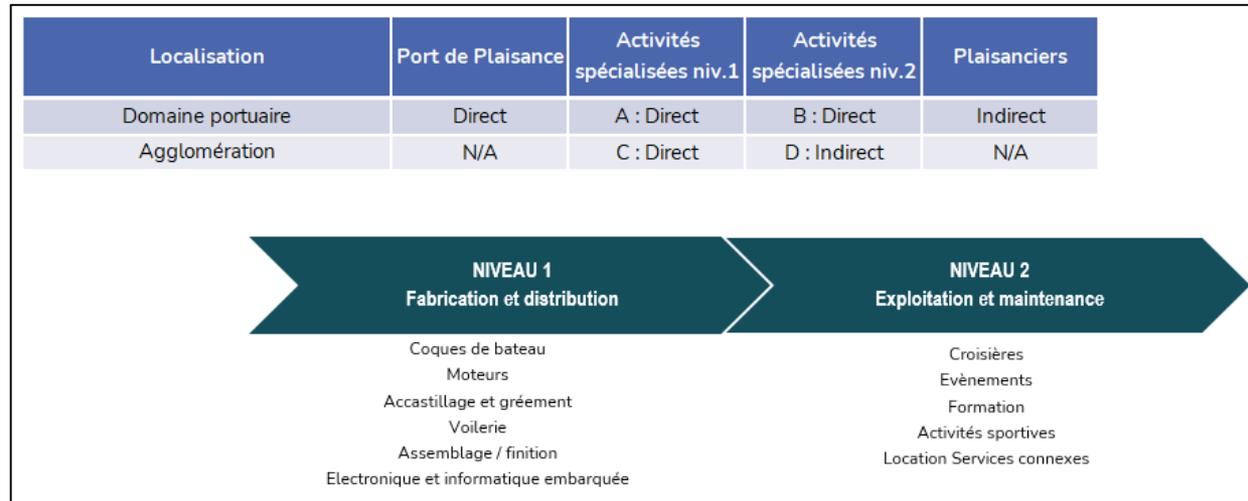
4 catégories pour les entreprises liés à la plaisance ont été définies :

A : entreprises de fabrication ou de distribution, basées sur le domaine portuaire (**activité directe**)

B : entreprises d'exploitation ou de maintenance, basées sur le domaine portuaire (**activité directe**)

C : entreprises de fabrication ou de distribution, basées hors du domaine et sur l'agglomération (**activité directe**)

D : entreprises d'exploitation ou de maintenance, basées hors du domaine et sur l'agglomération (**activité indirecte**)



1/ Retombées économique des activités directes :

Nous avons dénombré un total de **117 entreprises d'activité directe** lors de la phase de prospection (incluant le port de plaisance).

Retombées économiques directes des entreprises d'activité directe :

Les retombées économiques directes de ces entreprises correspondent à leurs CA ainsi que le nombre d'emplois propre :

→ Les 117 entreprises d'activité directe cumulent **1 674 emplois et 363 M€ de CA.**

Retombées économiques indirectes des entreprises d'activité directe :

Les retombées économiques indirectes de ces entreprises correspondent aux CA générés par leurs fournisseurs.

Dans le cas des entreprises de logistique nous avons pris un ratio de 37% comme suggéré dans l'étude « INSEE Ratios des transports et de l'entreposage par activité - Données annuelles 2020 »

A noter que nous avons retiré du montant retenu, les achats de fluides, les achats de carburant, les rétrocessions et le dragage.

→ Le total des CA fournisseurs générés par les entreprises d'activité directe est de **201 M€, ce qui représente 2 012 emplois.**

Retombées économiques induites des entreprises d'activité directe :

Nous avons pris un salaire net annuel moyen de 24,7K€ pour le port de plaisance et 26,5K€ pour les entreprises étudiées.

→ Le total est de **98 M€ de salaires versés dans l'économie et 17 M€ de taxes et impôts, et 974 emplois induits.**

Le salaire versé dans l'économie est un équivalent CA généré, pour le transformer en VA, nous considérons 50% du montant des salaires comme réellement reversés dans l'économie locale ainsi qu'un taux de VA de 50% qui est un taux standard pour les entreprises de service comme la restauration.

Cela signifie que **la VA induite par les salaires des entreprises d'activités directes dans l'économie est de 24,4 M€.**

2/ Retombées économiques des activités indirectes

Nous avons dénombré un total de **22 entreprises d'activité indirecte** lors de la phase de prospection.

Retombées économiques indirectes des entreprises d'activité indirecte :

Les retombées économiques indirectes de ces entreprises correspondent à leurs CA ainsi que le nombre d'emplois propre.

→ Les 22 entreprises d'activité indirecte cumulent **45 emplois et 27 M€ de CA.**

Retombées économiques indirectes des plaisanciers :

Les dépenses réalisées par les plaisanciers sont considérées comme des retombées économiques indirectes. En 2022, il y a eu un total de 19.512 nuitées de bateaux comptabilisées par le port de plaisance. D'après les travaux du CODCAP (Comité pour le développement des capacités d'accueil de la plaisance) et originellement définie par la fédération des Industries Nautiques (FIN), la dépense moyenne par nuitée est de 150€ pour la plaisance.

→ La plaisance a donc contribué à **3 M€ de retombées économiques indirectes en 2022.**

Retombées économiques induites des entreprises d'activité indirecte :

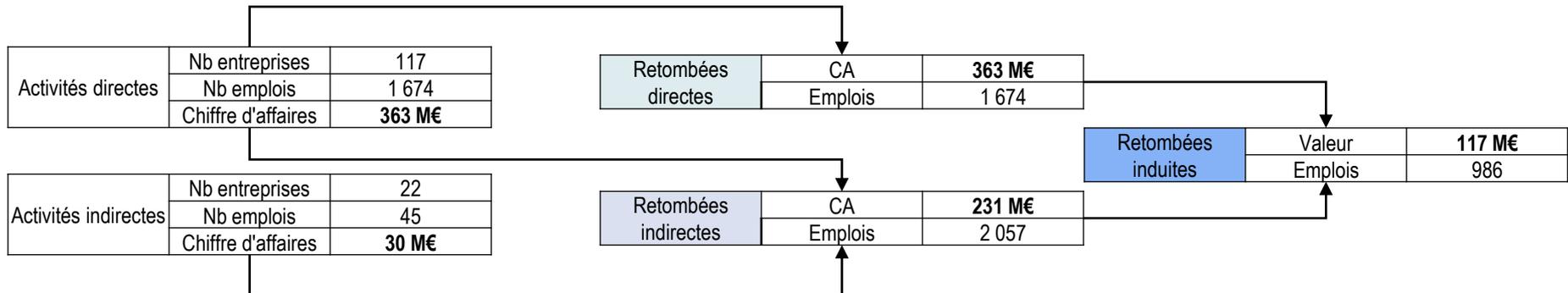
→ Le total est de **1 M€ de salaires versés dans l'économie, 1 M€ de taxes et impôts, et 12 emplois induits.**

Le salaire versé dans l'économie est un équivalent CA généré, pour le transformer en VA, nous considérons 50% du montant des salaires comme réellement reversés dans l'économie locale ainsi qu'un taux de VA de 50% qui est un taux standard pour les entreprises de service comme la restauration.

Synthèse :

Activités

Retombées économiques



Points de vigilance sur la méthodologie :

Dans le cadre de notre étude, nous avons sollicité un nombre important d'entreprises pour pouvoir disposer des données nécessaires, en prenant en compte la volonté de La Rochelle Ports Center de traiter avec des données de l'année 2022.

Globalement, nos sollicitations téléphoniques et mail ont été bien accueillies, et le travail d'information entrepris par l'association en amont a facilité la démarche.

Néanmoins, certaines entreprises ont refusé de nous communiquer leurs données, ou bien il fut impossible d'arriver à joindre la personne au courant de l'étude (nombreux cas de barrage suite à appel sur le standard et de non-réponse aux emails transmis)

Les données financières que nous avons achetées auprès de fournisseurs comme PAPPERS ou SOCIETE.COM ne disposent pas de la granularité nécessaire à l'étude (ex : le CA et nombre d'employés transmis sont ceux du groupe à l'échelle nationale et non des activités au niveau de La Rochelle).

Les données calculées sont donc légèrement sous-évaluées en l'absence des données des entreprises citées plus haut.

Les mises à jour nécessaires seront effectuées dès lors que les sociétés sollicitées nous auront fournies les informations nécessaires.

Port de Pêche



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Port de pêche

4 catégories d'entreprises ont été définies en fonction de leur activité principale et donc de leur code NAF :

- Entreprises de **production** - pêche et conchyliculture (codes NAF 0311 et 0321)
- Entreprises de **négoce et transformation des produits de la mer** -

mareyage et transformateur (codes NAF 4638A, 1020Z et 10.89Z, 4617)

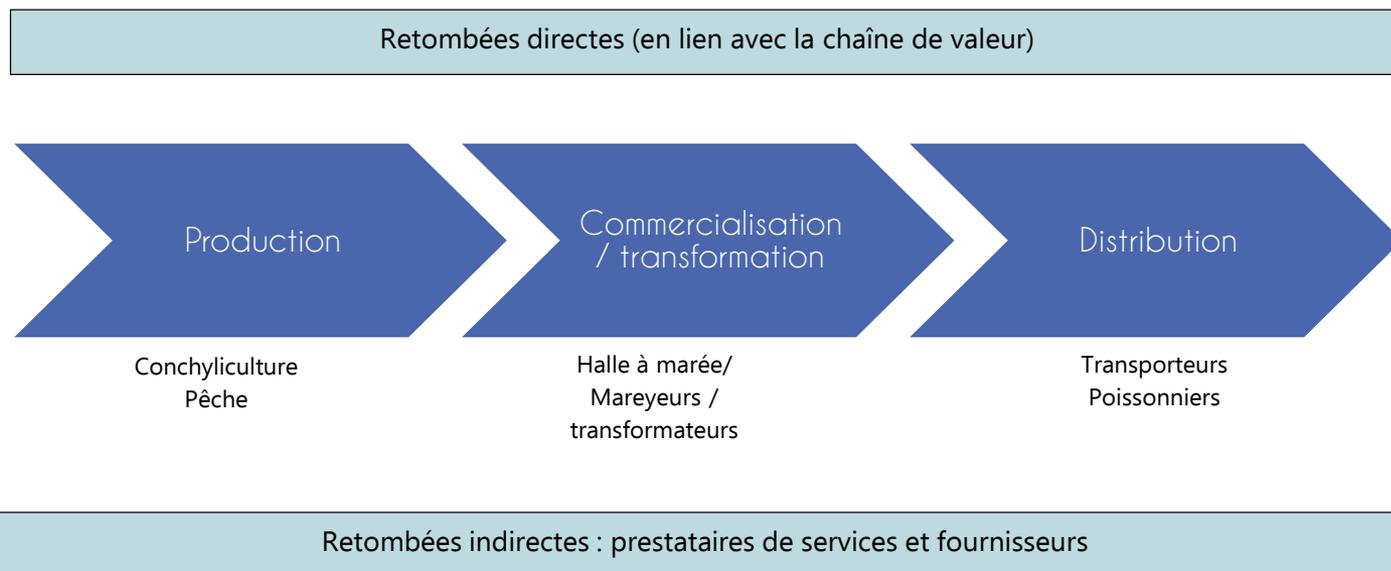
- Entreprises de **transport et vente finale (distribution)** (codes NAF 4941, 4781, 4723, 4711)

- Entreprises de **services et autres**

Le tableau ci-contre résume la segmentation par activité utilisée dans l'étude.

	Production	Commercialisation / transformation	Distribution	Services et autres
Type d'entreprises	Pêche / Conchyliculture	Mareyage / Transformateur	Transporteur Acheteur (poissonniers / GMS)	Encadrement/ Service / Fournisseur
Implantée sur le domaine portuaire	Directe : - Pêche : navires inféodés au port (stationnement à l'année + vente en criée plus de 3 mois dans l'année) - Conchyliculture : navires à l'année / activité de négoce / conditionnement sur le port	Directe - entreprises implantées sur le port Indirecte - entreprises ayant ou un établissement ou un local annexe implanté sur le port	Directe : entreprises implantées sur le port Indirecte - entreprises ayant un établissement ou un local annexe implanté sur le port	Directe : entreprises implantées sur le port Indirecte - entreprises ayant un établissement ou un local annexe implanté sur le port
Implantée au niveau de l'Agglomération Rochelaise	Indirecte : - Pêche : REPP (escales) / ventes en criées non régulières Ramassage / Import - Entreprises mytilicoles ayant une activité marginale sur le port (entreposage, navire saisonnier)	Indirecte : acheteurs de l'Agglomération	Indirecte : acheteurs dans l'agglomération ou entreprises implantées en dehors du port	Indirecte : si « cœur de métier » en lien avec le port de pêche

Nous avons considéré pour le port de pêche la chaîne de valeur avec les types d'acteurs suivants :



1/ Retombées économique des activités directes

Nous avons dénombré un total de **138 entreprises d'activité directe** lors de la phase de prospection (incluant le port de pêche) :

Retombées économiques directes des entreprises d'activités directes :

Les retombées économiques directes de ces entreprises correspondent à leur CA (chiffre d'affaires) ainsi que leurs nombres d'emplois propres :

→ **Les 138 entreprises relevant d'une activité directe cumulent 667 emplois et 162 M€ de CA.**

Retombées économiques indirectes des entreprises d'activités directes :

Les retombées économiques indirectes de ces entreprises correspondent au CA généré par leurs fournisseurs.

Dans le cas des entreprises de pêche/conchyliculture, nous avons pris un ratio VA/CA de 45%, 16% pour le mareyage et 25% pour le transport pour le calcul de ces retombées.

→ **Le total des CA fournisseurs générés par les entreprises d'activité directe est de 113 M€, représentant 283 emplois.**

Retombées économiques induites des entreprises d'activité directe :

→ **Le total est de 25 M€ de salaires versés dans l'économie, 8 M€ de taxes et impôts et 252 emplois induits.**

2/ Retombées économiques des activités indirectes

Nous avons dénombré un total de **87 entreprises relevant d'activité indirecte** lors de la phase de prospection :

Retombées économiques indirectes des entreprises d'activité indirecte :

Les retombées économiques indirectes de ces entreprises correspondent au CA généré par leurs fournisseurs :

→ Le total des CA fournisseurs générés par la part de CA des entreprises d'activités indirectes est de 15 M€, ce qui représente 28 emplois.

Retombées économiques induites des entreprises d'activités indirectes :

→ Le total est de 0,7 M€ de salaires versés dans l'économie, 0,5 M€ de taxes et impôts et 7 emplois induits.

Présentation des acteurs portuaires au travers de leur type d'activité:

Activité	Activités directes			Activités indirectes		
	Nb entreprises	Nb emplois	CA (M€)	Nb entreprises	Nb emplois sur site	CA dédié (M€)
Port de pêche	1	27	3,3	-	-	-
Entreprises de pêche	94	263	14,89	64	11	4,7
Entreprises conchylicoles	8	76	15,4	4	0	5,2
Mareyage - Transformateurs	11	204	112,7	1	3	0,5
Poissonnier	1	2	0,8	12	3,5	3,1
Transport	4	25	0,3	0	0	-
Service - Encadrement	19	70	14,3	6	10	1,8
TOTAL	138	667	162	87	28	15

Présentation des impacts des acteurs portuaires sur le territoire au travers des retombées économiques:

Activité	Retombées indirectes		Retombées induites	
	Nb emplois ETP	CA (M€)	Nb emplois ETP	CA (M€)
Port de pêche	3	1,1	259	34,6
Entreprises de pêche	31	12,9		
Entreprises conchylicoles	21	13,7		
Mareyage - transformation	240	95,2		
Poissonnier	5	3,7		
Transport	1	0,2		
Services / Autres "cœurs de métier"	10	1,8		
TOTAL	310	128	259	34,6

Résultats de la modélisation :

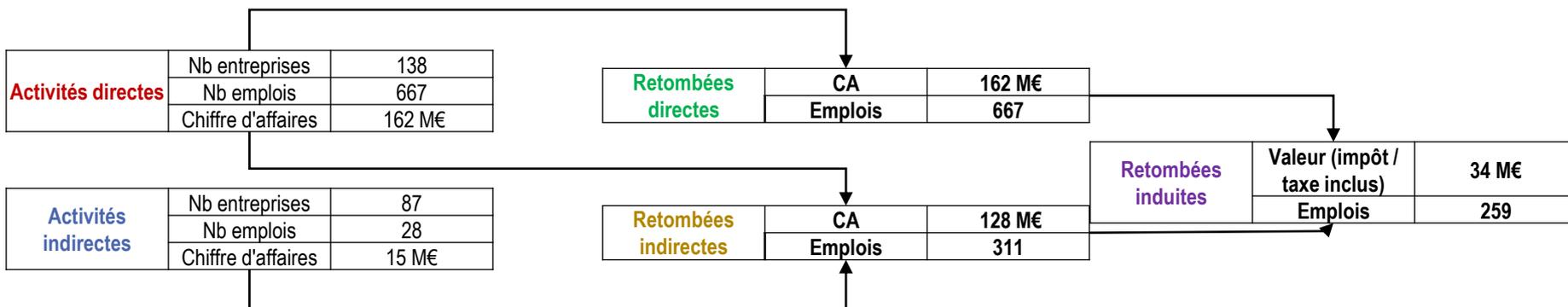
Activité		Retombées économiques directes			Retombées économiques indirectes des activités directes			Retombées économiques indirectes des activités indirectes			Retombées induites		
Catégorie d'entreprises	Nombre d'entreprises	ETP	CA	VA	CA fournisseurs	VA Fournisseurs	ETP Indirect	ETP	CA	VA	Salaire versé dans l'économie locale	Impôts et taxes des entreprises	Nb emplois induits
Entreprise du port - activités directes													
Syndicat mixte - port de pêche	1	26,7	3 250 501 €	2 200 000 €	1 050 501 €	262 625 €	3						
Pêcheurs		Nombre de navires	emploi	CA global									
Activité de pêche	94	263	14 890 000 €	6 700 500 €	8 189 500 €	2 047 375 €	20						
Conchyliculteurs			CA global										
	8	76	15 400 000 €	6 930 000 €	8 470 000 €	2 117 500 €	21						
Mareyeurs / transformateurs		Nombre d'entreprises	emploi	CA global	VA								
	11	204	112 700 000 €	18 032 000 €	94 668 000 €	23 667 000 €	237						
Poissonniers	1	2	800 000 €	208 000 €	592 000 €	148 000 €	1						
Transporteurs	4	25	330 000 €	122 100 €	207 900 €	51 975 €	1						
Commercialisation / Distribution	16	231	113 830 000 €	18 362 100 €	95 467 900 €	23 866 975 €	239						
Autres activités directes : Encadrement / service		19	70	14 300 000 €									
Total des activités directes		138	667	161 670 501 €	34 192 600 €	113 177 901 €	28 294 475 €	283			25 185 640 €	8 245 452 €	252
Entreprises hors port - Agglo La Rochelle - activités indirectes													
Pêcheurs	64							11	4 700 000 €	2 115 000 €			
Conchyliculteurs	4							0	5 200 000 €	2 340 000 €			
Mareyeurs / transformateurs	1							3	500 000 €	80 000 €			
Poissonniers	12							3,5	3 100 000 €	496 000 €			
Transporteurs	0							0	- €	- €			
Services / Autres "cœurs de métier"	6							10	1 800 000 €				
Total des activités indirectes		87						28	15 300 000 €	5 031 000 €	729 300,00 €	459 000,00 €	7



Synthèse :

Activités

Retombées économiques



Points de vigilance sur la méthodologie :

Le nombre d'entreprises a été déterminé à partir des données INSEE et mis à jour à partir des données du port pour les locataires et les usagers (AOT, acheteurs, navires). Les données INSEE se sont en effet avérées insuffisamment actualisées pour permettre une utilisation en l'état.

Le nombre d'emplois et les CA ont été identifiés à partir :

- **de données comptables achetées en ligne** (Pappers.com): ces données se sont avérées très limitées pour l'année 2022 (bilans des entreprises non encore publiés) ;
- **d'enquêtes** (mail, face-à-face et téléphone) : 46 enquêtes ont été réalisées sur 65 entreprises (hors pêche), un nombre nettement supérieur à l'offre initiale ayant permis de satisfaire à la demande de La Rochelle Ports Center de traiter les données socio-économiques de l'année 2022.
- **d'estimations** à partir de volumes d'achat en criée, de ratios CA/nombres d'emplois d'entreprises de même type ou à partir de données économiques plus anciennes.

Pour les navires de pêche, les données comptables disponibles étaient quasiment inexistantes et les centres de gestion n'ont pas transmis d'éléments malgré nos sollicitations. Les chiffres d'affaires ont donc été établis à partir des ventes en criée et des données de REPP. Les nombres de marin à bord ont été fournis par l'organisation de producteurs From Sud-Ouest. Sans données sur le nombre de marins, des estimations ont été faites sur la base du type d'engin de pêche et de la longueur du navire.

Globalement, nos sollicitations et le travail d'informations entrepris par l'association en amont ont facilité la démarche.

Néanmoins, malgré de nombreuses relances, nous n'avons pas pu obtenir les informations de toutes les entreprises ou il n'a pas été possible avec eux de reconstituer le CA et le nombre d'emplois liés à la dépendance de l'entreprise au domaine portuaire. Des estimations perfectibles ont donc dû être menées sur la base de ratios ou de données économiques plus anciennes.